



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Commune de Forest
Service Urbanisme-Environnement
Monsieur Alain Mugabo
Échevin
Chaussée de Bruxelles, 112
B - 1190 BRUXELLES

Bruxelles, le 26/02/2024

N/Réf. : FRT20207_721_PU
Gest. : TS
V/Réf. : PU 28410
Corr: Martrenchas Stéphane
NOVA : 07/XFD/1911352

FOREST. Place Saint-Denis, 42
(= zone de protection de l'Abbaye de Forest)
DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME: Modifier le volume de la toiture, démolir/reconstruire des annexes, aménager des terrasses et mettre en conformité les façades au sein d'une maison unifamiliale
Demande de la Commune du : 02/02/2024

Avis de la CRMS

Monsieur l'Échevin,

En réponse à votre courrier du 22/01/2024, reçu le 02/02/2024, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 21/02/2024, concernant la demande sous rubrique.



Contexte patrimonial (© BruGIS)



Façade du bien concerné par la demande (© Google Streetview)

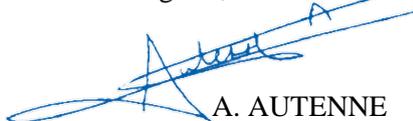


Façade avant. Situation existante et situation projetée (Documents extraits du dossier de demande)

Avis

Les transformations projetées n'auront pas d'impact sur les vues vers et depuis le site classé de l'abbaye de Forest. La création d'un mansard ne pose pas de problème mais il y aurait lieu d'y prévoir deux lucarnes, plutôt que deux fenêtres, et de les centrer et diviser conformément aux travées inférieures. La Commission recommande en outre de privilégier en toiture des tuiles rouges et non grises, conformément aux autres bâtiments de la place Saint-Denis.

Veillez agréer, Monsieur l'Échevin, l'expression de nos sentiments distingués.


A. AUTENNE
Secrétaire


C. FRISQUE
Président f.f.

c.c. : milleclef@urban.brussels ; mkreutz@urban.brussels ; hlelievre@urban.brussels ; urbanisme@forest.brussels ; crms@urban.brussels ; avis.advises@urban.brussels ; protection@urban.brussels ; lleirens@urban.brussels ; smartrenchas@forest.brussels

1/1